



médical

ressources humaines

technologique

PARCOURS TREMLIN

Programme
d'accompagnement à distance
dans la construction d'un
nouveau projet professionnel



GRUPE MUTUALISTE EUROPÉEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES



Un accompagnement pour les agents en réflexion sur leur devenir professionnel



Vieillesse de la population, usure professionnelle, changements organisationnels...

Ces différents facteurs poussent naturellement les agents à s'interroger sur leur avenir professionnel
La nécessité de définir un nouveau projet professionnel les concerne de plus en plus

⇒ Les équipes Relyens se mobilisent pour proposer un accompagnement professionnel adapté aux besoins de vos agents, facile d'accès et riche en outils pratiques : le parcours Tremplin

UN PARCOURS D'ACCOMPAGNEMENT COMPLET

Mise en œuvre par les experts(es) psychologues du travail et consultants(es) RH de Relyens pour **accompagner les agents dans la structuration d'un nouveau projet professionnel**

Un programme digitalisé à distance



- 18h30 d'accompagnement :
 - 9h30 d'entretiens visio
 - 9h de modules e-learning
- Selon les besoins détectés lors du 1^{er} entretien, un soutien psychologique est possible (5 séances avec un psychologue clinicien de notre réseau)

Selon les besoins de l'agent



UNE APPROCHE PERSONNALISÉE ET PARTICIPATIVE

Le programme allie réflexion et mise en application avec des contenus interactif : présentation dynamique, fiches et livrets à télécharger, exercices en ligne, tests permettant de faire le point sur soi, ses compétences...

L'agent est actif tout au long du module et suit à son rythme



Les échanges écrits et appels visiophoniques aident l'agent à :

- analyser les résultats des tests et exercices effectués
- prendre du recul sur soi
- le guider dans l'émergence de son projet
- créer les conditions propices au développement du plaisir et de l'envie d'entreprendre

Le consultant assure un accompagnement individualisé



i

La thématique de l'évolution professionnelle s'inscrit dans le cadre de la **loi n° 2019-828 de Transformation de la Fonction publique** : Favoriser la mobilité des agents et accompagner les transitions professionnelles des agents publics. Cette loi induit une augmentation des souhaits d'évolution professionnelle et des accompagnements à de nouvelles conditions d'emploi ou de missions.





Les étapes du parcours TREMPLIN et ses atouts

1

SE PRÉPARER ET CADRER LA DÉMARCHE, DÉFINIR SON OBJECTIF

Un bilan d'entrée dans le parcours

Un entretien approfondi avec un(e) consultant(e) permet de définir un parcours en fonction des besoins de l'agent et de sa situation selon un planning personnalisé et adapté à ses contraintes

2

COMPRENDRE POUR BIEN VIVRE SA TRANSITION

3 modules :
Ressources, Changement et Compétences

Il s'agit d'analyser la transition, d'identifier ses émotions et ses besoins, d'examiner son parcours et déterminer ses compétences

3

EXPLORER ET SE PROJETER DANS SON NOUVEAU PROJET

3 modules :
Investir, Explorer et Définir

En identifiant tout d'abord ses intérêts et valeurs professionnels, l'agent apprendra à explorer plusieurs pistes de métiers. Puis, il pourra orienter ses choix et les confronter à son employeur pour envisager un plan d'actions visant sa concrétisation

4

CONDUIRE LE CHANGEMENT

3 modules :
CV, Lettre de motivation et Formation

Cette dernière étape apporte une aide à l'agent pour la rédaction de son CV et de sa lettre de motivation. Il bénéficie d'un entraînement pour ses futurs entretiens et d'une préparation à une formation longue

LES +

- Un **programme innovant** mixant développement personnel, expérience digitale et suivi personnalisé
- Un accompagnement riche et simple d'accès favorisant le **développement et l'autonomie de l'agent**
- Des modules pour **mieux appréhender le changement** et préparer l'agent à présenter son projet professionnel à son employeur
- Un **suivi individualisé** favorisant la proximité avec son/sa consultant(e) tout au long du parcours
- Une **expérience reconnue depuis plus de 20 ans** en soutien et maintien dans l'emploi



Relyens, Groupe mutualiste européen en Assurance et Management des risques, agit au quotidien auprès des acteurs de la Santé et des Territoires pour sécuriser leur activité et garantir la continuité et la qualité de leur mission d'intérêt général, au bénéfice des patients et des citoyens.

Depuis presque 100 ans, nous créons et tissons le lien qui nous unit avec nos parties prenantes pour avancer, ensemble, dans un monde où la confiance se nourrit, se partage, se transmet et se mutualise.

**Maîtriser les risques,
mutualiser la confiance.®**

Relyens SPS : S.A. au capital de 52 875 € - Société de courtage d'assurance - 335 171 096 RCS Bourges
Siège social : Route de Creton - 18110 VASSELAY - N° ORIAS 07000 814 - www.orias.fr
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 24180125318 auprès du Préfet de région

Les informations contenues dans ce document sont non-contractuelles et susceptibles d'être modifiées à tout moment et sans préavis. L'éditeur de ce document ne saurait voir sa responsabilité tant contractuelle que délictuelle engagée, pour les dommages découlant des actions commises ou omises en raison du contenu de l'information fournie.

Copyright Relyens 2023 - Crédits photos : droits réservés

**VOUS AVEZ BESOIN DE PLUS
D'INFORMATIONS ?**

**Unité de soutien psychologique et
maintien dans l'emploi**

Tél: 02 48 48 20 77

Mail: sme@relyens.eu

relyens.eu



GRUPE MUTUALISTE EUROPEEN
ASSURANCE ET MANAGEMENT DES RISQUES